Case FRC 5516

LES ADMINISTRATEURS

DU DIRECTOIRE

ET PROCUREUR-GÉNÉRAL-SYNDIC,

DU DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE,

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Nanci, le 19 Juin 1792, l'an quatrième de la liberté.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LÉGISLATEURS,

VOTRE eſtime ſuit dans leur retraite des miniſtres patriotes, déplacés par l'intrigue au moment où ils commençoient à faire quelque bien : graces vous ſoient rendues d'avoir encore une fois été les dignes interprètes de nos vœux. Sans doute, ils ne convenoient pas aux fauteurs de l'anarchie, ces hommes qui diſoient hautement la vérité au monarque, qui ſurveilloient les complots d'une cour corrompue, qui vous peignoient ſi énergiquement, & les fureurs du fanatiſme, & tous les dangers ſi prochains d'une

M+W 10031

ſeconde évaſion du roi. Ils ont mérité leur diſgrace, puiſqu'ils ſe ſont fait haïr des nombreux intrigans qui vous environnent, de ces factieux qui, ſous prétexte de tolérance, propoſent juſque dans votre ſein des projets déſaſtreux, des réformes exagérées, proſcrites ſans aucun doute par la raiſon publique, uniquement propres à diviſer les patriotes, & à donner le ſignal de la guerre civile. Ils ſe ſont rendus dignes d'être congédiés, ces miniſtres qui, voulant unir enfin les citoyens dans une même opinion, ont provoqué la ſévérité du légiſlateur contre ces hypocrites qui défendent à leurs partiſans d'aimer nos loix & leurs frères, ſous peine de damnation. Il importoit trop à ceux qui veulent ſanctionner enfin le ſchiſme politique dont la France eſt déchirée, qui chaque jour par des moyens nouveaux, trouvent l'art de tourmenter le peuple dans ſes opinions religieuſes, à l'effet d'égaler en nombre les deux partis ; il leur importoit trop d'écarter des hommes oppoſés à ce criminel ſyſtême, & qui en conſeillant au monarque de s'unir ſincèrement aux repréſentans du peuple, pouvoient faire ſi facilement ceſſer nos diſſentions inteſtines. Ils ſont diſgraciés par la cour, par le parti profondément pervers de cette cour ennemie des lois & du peuple ; mais le peuple irrité n'en a que mieux appris à connoître les traîtres ; mais qu'ils n'en doutent pas, le moment approche où le peuple encore une fois ſe levera tout entier, & ce n'aura pas été en vain que ſes amis lui auront été enlevés, que ſes droits auront été menacés, & ſa liberté compromiſe.

Mais quelle eſt donc cette cour que les leçons les plus énergiques ne peuvent corriger ? Quelle eſt ſa puiſſance, différente de celle de nos lois, dont elle ſe croit aſſez forte pour oſer ainſi nous braver ?

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Légiſlateurs, de grands dangers vous environnent; ce n'eſt pas ſans moyens que nos ennemis montrent une auſſi impudente audace. Leur lâcheté, leur perfide baſſeſſe, a trop éclaté dans les circonſtances qui ont briſé dans leurs mains le fil de leurs intrigues, pour ne pas penſer qu'ils ſe croient sûrs du triomphe aujourd'hui que les amis du peuple ſont chaſſés ſans pudeur: des lâches qui ſe proſternent quand toute puiſſance leur échappe, ne montrent pas une telle inſolence ſans avoir un parti dans nos armées, dans nos tribunaux, dans nos adminiſtrations: il leur faut des perfides à leurs ordres pour paralyſer nos forces, pour entraver l'adminiſtration, pour deſſécher tous les canaux de la proſpérité publique; il leur faut cent mille bras prêts à nous frapper, pour nous traiter avec auſſi peu de ménagement. N'en doutez pas, légiſlateurs, de tels ſimptômes décèlent un grand mal; il eſt temps d'y porter remède.

La nation ſe croit libre chaque fois que ſes ennemis ont échoué dans quelques-unes de leurs intrigues. Et que ſont ces complots particuliers? quelques ramifications ſeulement d'un complot très-vaſte, conſtamment ſuivi dès avant la réunion même des députés des bailliages, dont l'objet eſt l'établiſſement d'une nobleſſe conſtitutionnelle, peu nombreuſe, puiſſante, héréditaire, qui ſous prétexte d'être modérateur du peuple & du monarque, en ſoit en effet la dominatrice. Une nobleſſe!..... des nobles!..... jugez-en par ceux qui déchirent aujourd'hui le ſein de la France! ils ont fondé le ſuccès de ce projet ſur la diviſion des citoyens; & c'eſt par votre organe même qu'ils veulent donner le ſignal de cette diviſion. Telle eſt la baſe de leur ſyſtême; tel eſt le véritable complot que vous avez à combattre. Soyons donc unis, & que nos légiſlateurs uſant avec ſobriété des

672

principes même, ſachent éloigner d'eux toute propoſition prématurée : quelqu'évidente que ſoit une maxime, ce ſeroit ſervir nos ennemis que de la rédiger en loi ſans une néceſſité abſolue, ſi elle doit ôter à la patrie un ſeul de ſes amis. Quand l'aſtuce des conjurateurs, quand leur nombre même nous preſſe de toutes parts ; quand nous ſommes à la merci de cette caſte qui nous déteſte, & qui journellement trahit ſes ſermens ; quand des miniſtres patriotes ſont indignement chaſſés, & qu'une garde incivique eſt récompenſée ſous vos yeux, & au mépris de vos décrets ; légiſlateurs, nous n'avons pas trop de toute notre force. Au nom de vos ſermens, au nom des ſermens du peuple, nous vous en conjurons, que l'anathême civique frappe enfin les mandataires infidèles, qui juſque dans votre ſein conſpirent contre cette précieuſe union. Et quand vous vous indignez de la diſgrace des ſoutiens de nos lois ; que leurs ennemis perdent auſſi pour jamais l'eſpérance de faire triompher l'eſprit de diſcorde, le fanatiſme & la haine de vos principes.

SALLE, HAILLECOURT, PERRIN, BICQUILLEY, DEMANGOT l'aîné, LE LORRAIN, *procureur-général-ſyndic*, PAUGU, *ſecrétaire ſuppléant.*

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.